



419E Vernis de Tropicalisation Acrylique Premium (Aérosol)

MG Chemicals Ltd - FRA

Version Num: A-2.00
Fiche de données de sécurité (Conforme au règlement (UE) n ° 2020/878)

Date de publication: 07/07/2021
Date de révision: 07/07/2021
L.REACH.FRA.FR

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	419E
Synonymes	SDS Code: 419E-Aerosol; 419E-340G UFI:YJP0-W0VT-4009-ETQM
Autres moyens d'identification	Vernis de Tropicalisation Acrylique Premium (Aérosol)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes :	Vernis de tropicalisation
Utilisations déconseillées	Sans Objet

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom commercial de l'entreprise	MG Chemicals Ltd - FRA	MG Chemicals (Head office)
Adresse	Level 2, Vision Exchange Building, Territorials Street, Zone 1, Central Business District Birkirkara CBD 1070 Malta	9347 - 193 Street Surrey V4N 4E7 British Columbia Canada
Téléphone	Pas Disponible	+(1) 800-201-8822
Fax	Pas Disponible	+(1) 800-708-9888
Site Internet	Pas Disponible	www.mgchemicals.com
Courriel	sales@mgchemicals.com	Info@mgchemicals.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Association / Organisation	Verisk 3E (Code d'accès: 335388)
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	+(1) 760 476 3961
Autres numéros de téléphone d'urgence	Pas Disponible

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications [1]	H336 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, catégorie de danger 3, Effets narcotiques, H223+H229 - Aérosols, catégorie de danger 2, H319 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2
Légende:	1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger	
Mention d'avertissement	Attention

Déclaration(s) sur les risques

H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H223+H229	Aérosol inflammable; Récipient sous pression: peut exploser s'il est chauffé
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Déclaration(s) supplémentaires

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
--------	---

419E Vernis de Tropicalisation Acrylique Premium (Aérosol)

Déclarations de Sécurité: Prévention

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P261	Éviter de respirer du gaz.
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
P264	Se laver tout le corps extérieur exposé soigneusement après manipulation.

Déclarations de Sécurité: Réponse

P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Déclarations de Sécurité: Stockage

P405	Garder sous clef.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Déclarations de Sécurité: Élimination

P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux autorisé conformément à toute réglementation locale.
------	---

2.3. Autres dangers

L'inhalation, le contact avec la peau et/ ou l'ingestion peuvent provoquer des dommages pour la santé*.

Les effets cumulatifs peuvent résulter des suites d'expositions*.

Possibles sensibilisateurs de la peau*.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1.Substances

Voir Composition sur les ingrédients Section 3.2

3.2.Mélanges

1.Numéro CAS 2.EC Num 3.Numéro index 4.Numéro REACH	[%[poids]	Nom	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications	Caractéristiques nanométrique particules
1.115-10-6 2.204-065-8 3.603-019-00-8 4.Pas Disponible	40	<u>diméthyl éther</u> * -	Gaz inflammables, catégorie de danger 1, Gaz sous pression; H220, H280 [2]	Pas Disponible
1.123-86-4 2.204-658-1 3.607-025-00-1 4.Pas Disponible	33	<u>acétate de n-butyle</u> * -	Liquides inflammables, catégorie de danger 3, Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, catégorie de danger 3, Effets narcotiques; H226, H336, EUH066 [2]	Pas Disponible
1.78-93-3 2.201-159-0 3.606-002-00-3 4.Pas Disponible	12	<u>butanone: éthylméthylcétone</u> * -	Liquides inflammables, catégorie de danger 2, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, catégorie de danger 3, Effets narcotiques; H225, H319, H336, EUH066 [2]	Pas Disponible
1.97-85-8 2.202-612-5 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	6	<u>isobutyrate-d'isobutyle</u>	Liquides inflammables, catégorie de danger 3, Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 (irritation des voies respiratoires); H226, H315, H319, H335 [1]	Pas Disponible
1.2530-83-8 2.219-784-2 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	0.3	<u>3-(2,3-époxypropoxy)propyltriméthoxysilane</u>	Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégorie de danger 2, Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégories de danger 4, Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3; H261, H312, H315, H319, H412, EUH205 [1]	Pas Disponible

Légende:

1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI; 3. Classement établi à partir de C & L; * EU IOELVs disponible; [e] Substance identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne

419E Vernis de Tropicalisation Acrylique Premium (Aérosol)

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux	<p>Si les aérosols entrent en contact avec les yeux:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Maintenir immédiatement les paupières ouvertes et rincer l'œil de manière continue pendant au moins 15 minutes avec de l'eau fraîche. ▸ S'assurer d'une irrigation complète de l'œil en conservant les paupières séparées et loin de l'œil et en soulevant la paupière haute ou basse de temps en temps. ▸ Transporter à l'hôpital ou chez un docteur sans délai. ▸ La dépose de lentilles de contact après une blessure à l'œil ne devrait être réalisée que par du personnel entraîné.
Contact avec la peau	<p>En cas de brûlures de froid (froidure):</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Baigner la zone affectée immédiatement dans de l'eau froide pendant 10 à 15 minutes, en immersion si possible et sans frotter. ▸ NE PAS APPLIQUER d'eau chaude ou de chaleur rayonnante . ▸ Appliquer un linge propre et sec. ▸ Transporter à l'hôpital ou chez un docteur. <p>Si des poussières de solides ou des nuages d'aérosols se déposent sur la peau.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Laver abondamment la zone affectée avec de l'eau et du savon si disponible. ▸ Retirer tous les solides adhérant avec une crème industrielle de nettoyage de la peau. ▸ NE PAS utiliser de solvants. ▸ Rechercher un avis médical en cas d'irritation.
Inhalation	<p>Si des aérosols, fumées ou produits de combustion sont inhalés:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Amener à l'air frais. ▸ Coucher le patient. Le conserver au chaud et au repos. ▸ Les prothèses telles que fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, devraient être retirées si possible avant le début des premiers soins. ▸ Si le souffle est court ou est arrêté, s'assurer que les voies respiratoires sont libérées et appliquer une réanimation, de préférence avec un appareil respiratoire autonome à pulmocoude, un masque avec un sac à valve ou un masque de poche comme entraîné à. Réaliser un CPR si nécessaire. ▸ Transporter à l'hôpital ou chez un docteur.
Ingestion	<p>Non considérée comme une voie d'entrée normale.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Si un vomissement spontané semble imminent ou survient, maintenir la tête du patient vers le bas, plus bas que ses hanches afin d'éviter une aspiration possible du vomit.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir la section 11

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.
pour les éthers d'alkyle faibles :

TRAITEMENT DE BASE

- Etablir des voies respiratoires notables avec succion si nécessaire.
- Surveiller les signes d'insuffisance respiratoire et assister la ventilation si nécessaire.
- Administrer de l'oxygène par un masque avec non-retour à de 10 à 15 l/min.
- Un environnement faiblement stimulant doit être maintenu.
- Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre un choc. Anticiper et traiter, quand nécessaire, contre les crises.
- **NE PAS utiliser d'émétiques** . Quand une ingestion est suspectée, rincer la bouche et donner jusqu'à 200 ml d'eau (5 ml/kg recommandé) pour la dilution quand le patient est capable d'avaler, possède un fort réflexe pharyngé et ne bave pas.

TRAITEMENT AVANCE

- Envisager une intubation orotrachéale ou nasotrachéale pour un contrôle des voies respiratoires chez un patient inconscient ou chez qui un arrêt respiratoire est apparu.
- Une ventilation à pression positive à l'aide d'un masque avec valve peut s'avérer utile.
- Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre l'arythmie.
- Débuter un IV D5W TKO. Si des signes d'hypovolémie sont présents, utiliser une solution lactée Ringers. Une surcharge de fluide peut créer des complications.
- La thérapie avec drogue doit être envisagée pour un œdème pulmonaire.
- Une hypotension sans signe d'hypovolémie peut nécessiter des vasopresseurs.
- Traiter les crises avec du diazépam.
- Le chlorhydrate de proparacaine doit être utilisé pour aider l'irrigation des yeux.

SERVICE D'URGENCE

- Des analyses de laboratoires avec hémogramme, sérum électrolytique, BUN, créatine, glucose, analyse d'urine, base pour un sérum glutamo-oxaloacétique transaminase (ALT et AST), calcium, phosphore et magnésium, peuvent aider à établir régime du traitement. D'autres analyses utiles incluent clearance osmolaire et anionique, gaz des artères (ABG), radiographies de la poitrine électrocardiogramme.
- Les éthers peuvent produire une acidose par clearance anionique. Une hyper-ventilation et une thérapie au bicarbonate peut être indiquée.
- Une hémodialyse doit être envisagée chez les patients ayant une fonction rénale perturbée.
- Consulter un toxicologiste si nécessaire.

BRONSTEIN, A.C. and CURRANCE, P.L. EMERGENCY CARE FOR HAZARDOUS MATERIALS EXPOSURE: 2nd Ed. 1994

pour les esters simples:

TRAITEMENT DE BASE

- Etablir des voies respiratoires notables avec succion si nécessaire.
- Surveiller les signes d'insuffisance respiratoire et assister la ventilation si nécessaire.
- Administrer de l'oxygène par un masque avec non-retour à de 10 à 15 l/min.
- Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre un choc.
- Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre un œdème pulmonaire.
- **NE PAS utiliser d'émétiques** . Quand une ingestion est suspectée, rincer la bouche et donner jusqu'à 200 ml d'eau (5 ml/kg recommandé) pour la dilution quand le patient est capable d'avaler, possède un fort réflexe pharyngé et ne bave pas.
- Fournir du charbon activé.

419E Vernis de Tropicalisation Acrylique Premium (Aérosol)

TRAITEMENT AVANCE

- ▶ Envisager une intubation orotrachéale ou nasotrachéale pour un contrôle des voies respiratoires chez un patient inconscient ou chez qui un arrêt respiratoire est apparu.
- ▶ Une ventilation à pression positive à l'aide d'un masque avec valve peut s'avérer utile.
- ▶ Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre l'arythmie.
- ▶ Débuter un IV D5W TKO. Si des signes d'hypovolémie sont présents, utiliser une solution lactée Ringers. Une surcharge de fluide peut créer des complications.
- ▶ La thérapie avec drogue doit être envisager pour un œdème pulmonaire.
- ▶ Une hypotension avec des signes d'hypovolémie nécessite l'administration précautionneuse de fluides. Une surcharge de fluide peut créer des complications.
- ▶ Traiter les crises avec du diazépam.
- ▶ Le chlorhydrate de proparacaine doit être utiliser pour aider l'irrigation des yeux.

SERVICE D'URGENCE

- ▶ Des analyses de laboratoires avec hémogramme, sérum électrolytique, BUN, créatine, glucose, analyse d'urine, base pour un sérum glutamo-oxaloacétique transaminase (ALT et AST), calcium, phosphore et magnésium, peuvent aider à établir régime du traitement. D'autres analyses utiles incluent clearance osmolaire et anionique, gaz des artères (ABG), radiographies de la poitrine électrocardiogramme.
- ▶ Une ventilation assistée avec une pression positive en fin d'expiration (PEEP) peut être nécessaire pour une blessure parenchymale aiguë ou un syndrome de détresse respiratoire chez l'adulte.
- ▶ Consulter un toxicologiste si nécessaire.

BRONSTEIN, A.C. and CURRANCE, P.L. EMERGENCY CARE FOR HAZARDOUS MATERIALS EXPOSURE: 2nd Ed. 1994

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- ▶ Mousse stable face à l'alcool.
- ▶ Poudre chimique sèche.
- ▶ BCF (si la législation le permet).
- ▶ Dioxyde de carbone.
- ▶ Spray ou brouillard d'eau - Feux importants uniquement.

PETIT INCENDIE :

- ▶ Pulvérisation d'eau, de produits chimiques secs, ou de CO2

GRAND INCENDIE :

- ▶ Pulvérisation d'eau ou brouillard.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu	Évitez la contamination avec des agents oxydants, c'est-à-dire des nitrates, des acides oxydants, des agents de blanchiment au chlore, du chlore de piscine, etc., car une inflammation peut en résulter
------------------------	--

5.3. Conseils aux pompiers

Lutte Incendie	<p>POUR DES FEUX IMPLIQUANT PLUSIEURS CYLINDRES DE GAZ:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Pour arrêter le flux de gaz, un personnel spécifiquement entraîné peut rendre l'atmosphère inerte en réduisant les niveaux d'oxygène permettant ainsi le rebouchage des containers fuyants. ▶ Réduire le taux du flux et injecter un gaz inerte, si possible, avant de stopper complètement le flux pour prévenir un retour de flamme. ▶ NE PAS éteindre le feu tant que l'approvisionnement est fermé, sinon un ré-allumage explosif pourra survenir. ▶ Si le feu est éteint et que le flux de gaz continue, utiliser une ventilation augmentée pour prévenir la création d'une atmosphère explosive. ▶ Utiliser des outils anti-étincelle pour fermer les valves des containers. ▶ Faire ATTENTION à une Explosion de d'Ebullition de Liquide s'Evaporant en Vapeur, BLEVE, si le feu empiète sur les containers environnants. ▶ Diriger un jet d'eau 2500 litres/min (500 gpm) sur les containers au-dessus du niveau du liquide avec l'assistance de moniteurs de contrôle distant. ▶ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque. ▶ Peut être violemment ou explosivement réactif. ▶ Porter un appareil de respiration avec des gants de protection. ▶ Prévenir par tous les moyens disponibles, les éclaboussures d'entrer dans les drains et les voies d'eau. ▶ Si sûr de le faire, éteindre tous les appareils électriques jusqu'à ce que le risque d'incendie par le feu a disparu. ▶ Utiliser de l'eau fournie sous forme de sprays fins pour contrôler le feu et refroidir les zones adjacentes. ▶ NE PAS approcher des cylindres suspectés être chauds. ▶ Refroidir les cylindres exposés au feu avec un spray d'eau depuis un endroit protégé. ▶ Si possible en toute sécurité, retirer les containers de l'itinéraire du feu. ▶ L'équipement doit être décontaminé en profondeur après usage
	<p>GENERAL</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque. ▶ Peut être violemment ou explosivement réactif. ▶ Porter un appareil respirateur plus des gants de protection. ▶ Envisager une évacuation. ▶ Combattre le feu depuis une distance sûre, à partir d'un abris adéquat. ▶ Si sûr, éteindre les appareils électriques jusqu'à ce que le risque d'incendie par les vapeurs a disparu. ▶ Utiliser de l'eau fournie sous forme de sprays fins pour contrôler le feu et refroidir les zones adjacentes. ▶ NE PAS approcher des cylindres suspectés être chauds. ▶ Refroidir les cylindres exposés au feu avec un spray d'eau depuis un endroit protégé. ▶ Si possible en toute sécurité, retirer les containers de l'itinéraire du feu.
	<p>PROCEDURES DE LUTTE INCENDIE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ La seule manière sûr d'éteindre un incendie de gaz inflammable est d'arrêter le flux de gaz. ▶ Si le flux ne peut être stoppé, laisser le contenu entier du cylindre brûler tout en refroidissant le cylindre et les alentours avec de l'eau depuis une distance adaptée. ▶ L'extinction d'un incendie sans arrêter le flux de gaz peut permettre la formation de mélanges explosifs ou inflammables avec l'air. ▶ Ces mélanges peuvent se propager jusqu'à une source d'allumage.

419E Vernis de Tropicalisation Acrylique Premium (Aérosol)

	<p>----- RISQUES PARTICULIERS -----</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Des pressions excessives peuvent se développer dans un cylindre exposé au feu ; ceci peut engendrer une explosion. ▸ Les cylindres avec des limiteurs de pression peuvent libérer leurs contenus en raison d'un feu et le gaz libéré peut constituer une nouvelle source de risque pour les pompiers. ▸ Les cylindres sans limiteur de pression non pas de sécurité pour une libération contrôlée et sont donc plus à même d'exploser si exposés à un feu. <p>----- NECESSITES DE LA LUTTE INCENDIE -----</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ La nécessité de vêtement proche, de protection contre les pénétrations et les embrasements généralisés et les protections spéciales devraient être déterminées pour chaque incident par un professionnel compétent dans la sécurité de la lutte incendie. <p>Prévenir par tous les moyens les éclaboussures d'entrer dans les drains et les voies d'eau.</p>
<p>Risque D'Incendie/Explosion</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Le liquide et la vapeur sont inflammables. ▸ Risque d'incendie modéré si exposé à la chaleur ou à une flamme. ▸ La vapeur forme un mélange explosif avec l'air. ▸ Risque d'explosion modéré si exposé à la chaleur ou à une flamme. ▸ La vapeur peut voyager sur à grande distance de sa source. ▸ Un échauffement peut provoquer une expansion ou une décomposition conduisant une rupture violente des containers. ▸ Les cannettes d'aérosols peuvent exploser si exposées à une flamme nue. ▸ En se rompant, les containers peuvent s'envoler et éparpiller les produits enflammés. ▸ Les risques ne se limitent pas aux effets de la pression. ▸ Peut émettre des fumées acides, toxiques et corrosives. ▸ En brûlant, peut émettre des fumées toxiques de monoxyde de carbone (CO). <p>Les produits de combustion comprennent: le monoxyde de carbone (CO) dioxyde de carbone (CO2) d'autres produits de pyrolyse typiques de la combustion des matières organiques.</p> <p>Contient une substance à bas point d'ébullition: les containers fermés peuvent se rompre en raison de l'augmentation de pression dans des conditions d'incendie.</p> <p>Le gaz aérien est plus dense que l'air et peut se concentrer dans les puits et sous-sols.</p>

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<p>Eclaboussures Mineures</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Nettoyez tout de suite tous les écoulements. ▸ Evitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. ▸ Mettez des vêtements, des gants et des lunettes de protection ▸ Eliminez toutes les éventuelles sources d'incendie et augmentez l'aération ▸ Essuyez. ▸ Si n'y a aucun risque, les boîtes abîmées doivent être mises dans un conteneur dehors, loin des sources d'incendie, jusqu'à ce que la pression ait diminué. ▸ Les boîtes non endommagées doivent être rassemblées et rangées dans un lieu sûr.
<p>Eclaboussures Majeures</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Vider la zone de son personnel non-protégé et se déplacer contre le vent. ▸ Alerter les Autorités d'Urgences et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque. ▸ Peut être violemment ou explosivement réactif. ▸ Porter une protection complète du corps avec un appareil respirateur. ▸ Prévenir par tous les moyens les éclaboussures de pénétrer dans les drains et les voies d'eau. ▸ Envisager une évacuation. ▸ Fermer toutes les sources possibles d'allumage et augmenter la ventilation. ▸ Ne pas fumer et aucune lumière à nu dans la zone. ▸ Faire preuve d'une attention extrême pour prévenir toute réaction violente. ▸ Stopper les fuites s'il est sûr de le faire. ▸ Un spray d'eau ou de fumée peut être utilisé pour disperser la vapeur. ▸ NE PAS entrer dans un espace confiné dans lequel du gaz a pu s'accumuler . ▸ Conserver le lieu vide jusqu'à ce que le gaz se soit dispersé. ▸ NE PAS exercer de pression excessive sur la valve de pression; NE PAS essayer de faire marcher la valve si elle est endommagée. ▸ Vider la zone de son personnel et se déplacer contre le vent. ▸ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque. ▸ Peut être violemment ou explosivement réactif. ▸ Porter un appareil respiratoire plus des gants de protection. ▸ Prévenir par tous les moyens les éclaboussures de pénétrer dans les drains. ▸ Ne pas fumer, pas de lumière à nu ou de source d'allumage. ▸ Augmenter la ventilation. ▸ Stopper les fuites s'il est sûr de le faire. ▸ Un spray ou un nuage d'eau peut être utilisé pour disperser / absorber les vapeurs. ▸ Absorber ou couvrir les éclaboussures avec du sable, de la terre, un matériau inerte ou de la vermiculite. ▸ Si sûr, les cannettes endommagées doivent être placées dans un container à l'extérieur. Les cannettes intactes doivent être réunies et attachées de manière sûr. ▸ Collecter les résidus solides et les enfermer dans des bidons étiquetés pour le traitement.

6.4. Référence à d'autres sections

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

419E Vernis de Tropicalisation Acrylique Premium (Aérosol)

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Sure	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Eviter tout contact personnel, incluant une inhalation. ▶ Porter un vêtement de protection si un risque d'exposition apparaît. ▶ Utiliser une zone bien ventilée. ▶ Prévenir une concentration dans les creux et puits. ▶ NE PAS entrer dans mes espaces confinés jusqu'à ce que l'atmosphère ai été vérifiée. ▶ Eviter de fumer, les lumières à nu, ou les sources d'allumages. ▶ Eviter un contact avec des produits incompatibles. ▶ Durant la manipulation, NE PAS manger, boire ni fumer. ▶ NE PAS incinérer ou percer les bombes d'aérosols. ▶ NE PAS diriger le spray directement sur les humains, la nourriture ou les ustensiles de cuisine. ▶ Eviter les dommages physiques aux containers. ▶ Toujours se laver les mains avec du savon et de l'eau après une manipulation. ▶ Les vêtements de travail doivent être blanchis séparément. ▶ Suivre les procédures de travail adéquates. ▶ Suivre les recommandations de manipulation et de stockage du fabricant. ▶ L'atmosphère doit être régulièrement contrôlée en fonction des standards d'exposition établis afin de maintenir des conditions de travail sûres.
Protection anti- Feu et explosion	Voir Section 5
Autres Données	<p>Conservé au sec pour éviter une corrosion des cannettes. Une corrosion peut conduire à une perforation des containers et la pression interne peut éjecter le contenu hors de la cannette.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Stockez le matériel dans les récipients d'origine dans un endroit conforme au stockage de liquides inflammables. ▶ NE stockez pas dans des fosses, des sous-sols ou des zones où les vapeurs peuvent s'accumuler. ▶ Evitez de fumer, les lampes nues ou les sources d'incendie lors du stockage. ▶ Maintenez les récipients bien scellés. ▶ Stockez-le loin de matériels incompatibles dans un endroit frais, sec et aéré. ▶ Protégez les récipients des dégâts matériels et vérifiez régulièrement qu'il n'y a pas de fuite. ▶ Respectez les conseils de stockage du fabricant.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Aérosol dispenser. ▶ Vérifiez que les récipients sont clairement étiquetés.
Incompatibilité de Stockage	<p>La méthyl éthyl cétone :</p> <p>réagit violemment avec les oxydants forts, les aldéhydes, l'acide nitrique, l'acide perchlorique, le tert-butoxyde de potassium, l'oléum est incompatible avec les acides inorganiques, les amines aliphatiques, l'ammoniac, les caustiques, les isocyanates, les pyridines, l'acide chlorosulfonique</p> <p>forme des peroxydes instables lors du stockage, ou au contact avec du propanol ou du peroxyde d'hydrogène</p> <p>attaque certaines matières plastiques</p> <p>peut générer des charges électrostatiques, en raison de sa faible conductivité, lors de l'écoulement ou de l'agitation .</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Les esters réagissent avec les acides pour libérer de la chaleur avec les alcools et les acides. ▶ Les acides oxydants forts peuvent provoquer une réaction vigoureuse avec les esters qui sont suffisamment exothermique pour initier des produits de réaction. ▶ La chaleur est également générée par une interaction des esters avec les solutions caustiques. ▶ De l'hydrogène inflammable est généré par le mélange d'esters avec des métaux alcalis et des hydrures. ▶ Les esters peuvent être incompatibles avec les amines aliphatiques et les nitrates. ▶ Les éthers peuvent réagir violemment aux agents oxydisants forts et aux acides. <p>La tendance de nombreux éthers de former des peroxydes explosifs est bien connue. Les éthers qui sont privés d'atomes méthylés et hydrogénés adjacents à la liaison éther sont supposés être relativement sûrs. Quand un solvant est libéré de ses peroxydes (par percolation au travers d'une colonne d'alumine activée par exemple), les peroxydes absorbés doivent rapidement être désorbés par traitement avec des solvants polaires de méthanol ou de l'eau, qui doivent ensuite être éliminés avec soin.</p> <p>Eviter les acides forts et les bases fortes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Les gaz comprimés peuvent contenir une grande quantité d'énergie cinétique bien supérieure a celle qui est potentiellement disponible à partir de l'énergie de la réaction produite par le gaz en réaction chimique avec d'autres substances.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.2

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composant	DNELs L'exposition des travailleurs de modèle	PNECs compartiment
diméthyl éther	inhalation 1 894 mg/m ³ (Systémique, chronique) inhalation 471 mg/m ³ (Systémique, chronique) *	0.155 mg/L (L'eau (douce)) 0.016 mg/L (Eau - libération intermittente) 1.549 mg/L (Eau (Marine)) 0.681 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 0.069 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 0.045 mg/kg soil dw (sol) 160 mg/L (STP)
acétate de n-butyle	cutanée 7 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 48 mg/m ³ (Systémique, chronique) inhalation 300 mg/m ³ (Locale, chronique) cutanée 11 mg/kg bw/day (Systémique aiguë)	0.18 mg/L (L'eau (douce)) 0.018 mg/L (Eau - libération intermittente) 0.36 mg/L (Eau (Marine)) 0.981 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce))

419E Vernis de Tropicalisation Acrylique Premium (Aérosol)

Composant	DNELs L'exposition des travailleurs de modèle	PNECs compartiment
	inhalation 600 mg/m ³ (Systémique aiguë) inhalation 600 mg/m ³ (Local, aiguë) cutanée 3.4 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * inhalation 12 mg/m ³ (Systémique, chronique) * Oral 2 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * inhalation 35.7 mg/m ³ (Locale, chronique) * cutanée 6 mg/kg bw/day (Systémique aiguë) * inhalation 300 mg/m ³ (Systémique aiguë) * Oral 2 mg/kg bw/day (Systémique aiguë) * inhalation 300 mg/m ³ (Local, aiguë) *	0.098 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 0.09 mg/kg soil dw (sol) 35.6 mg/L (STP)
butanone; éthylméthylcétone	cutanée 1 161 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 600 mg/m ³ (Systémique, chronique) cutanée 412 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * inhalation 106 mg/m ³ (Systémique, chronique) * Oral 31 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *	55.8 mg/L (L'eau (douce)) 55.8 mg/L (Eau - libération intermittente) 55.8 mg/L (Eau (Marine)) 284.74 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 284.7 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 22.5 mg/kg soil dw (sol) 709 mg/L (STP) 1000 mg/kg food (Oral)
isobutyrate-d'isobutyle	inhalation 154.77 mg/m ³ (Systémique, chronique) inhalation 27.34 mg/m ³ (Systémique, chronique) * Oral 7.86 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *	0.013 mg/L (L'eau (douce)) 0.001 mg/L (Eau - libération intermittente) 0.13 mg/L (Eau (Marine)) 0.08 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 0.008 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 0.3 mg/L (STP)
3-(2,3-époxypropoxy)propyltriméthoxysilane	cutanée 10 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 70.5 mg/m ³ (Systémique, chronique) cutanée 5 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * inhalation 17 mg/m ³ (Systémique, chronique) * Oral 5 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * inhalation 26 400 mg/m ³ (Systémique aiguë) *	0.45 mg/L (L'eau (douce)) 0.045 mg/L (Eau - libération intermittente) 0.45 mg/L (Eau (Marine)) 1.6 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 0.16 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 0.063 mg/kg soil dw (sol) 8.2 mg/L (STP)

* Les valeurs pour la population générale

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME	diméthyl éther	Oxyde de diméthyle	1000 ppm / 1920 mg/m ³	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
UE Liste récapitulative des indicatifs Valeurs limites d'exposition (VLIIEP)	diméthyl éther	Dimethyl ether	1000 ppm / 1920 mg/m ³	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME	acétate de n-butyle	Acétate de n-butyle	150 ppm / 710 mg/m ³	940 mg/m ³ / 200 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
UE Liste récapitulative des indicatifs Valeurs limites d'exposition (VLIIEP)	acétate de n-butyle	n-Butyl acetate	50 ppm / 241 mg/m ³	723 mg/m ³ / 150 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME	butanone; éthylméthylcétone	Méthyléthylcétone	200 ppm / 600 mg/m ³	900 mg/m ³ / 300 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
UE Liste récapitulative des indicatifs Valeurs limites d'exposition (VLIIEP)	butanone; éthylméthylcétone	Butanone	200 ppm / 600 mg/m ³	900 mg/m ³ / 300 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible

Limites d'urgence

Composant	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
diméthyl éther	3,000 ppm	3800* ppm	7200* ppm
acétate de n-butyle	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
butanone; éthylméthylcétone	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
isobutyrate-d'isobutyle	23 mg/m ³	250 mg/m ³	1,500 mg/m ³
3-(2,3-époxypropoxy)propyltriméthoxysilane	9.3 mg/m ³	100 mg/m ³	230 mg/m ³

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
diméthyl éther	Pas Disponible	Pas Disponible
acétate de n-butyle	1,700 ppm	Pas Disponible
butanone; éthylméthylcétone	3,000 ppm	Pas Disponible
isobutyrate-d'isobutyle	Pas Disponible	Pas Disponible
3-(2,3-époxypropoxy)propyltriméthoxysilane	Pas Disponible	Pas Disponible

Banding d'exposition professionnelle

419E Vernis de Tropicalisation Acrylique Premium (Aérosol)

Composant	Note de la bande d'exposition professionnelle	Limite de bande d'exposition professionnelle
isobutyrate-d'isobutyle	E	≤ 0.1 ppm
3-(2,3-époxypropoxy)propyltriméthoxysilane	E	≤ 0.1 ppm
Notes:	<i>bandes d'exposition professionnelle est un processus d'attribution des produits chimiques dans des catégories spécifiques ou des bandes à partir d'une puissance de la chimie et les résultats pour la santé associés à l'exposition. La sortie de ce procédé est une bande d'exposition professionnelle (CEO), ce qui correspond à une gamme de concentrations d'exposition qui sont attendus pour protéger la santé des travailleurs.</i>	

DONNÉES SUR LES MATÉRIEAUX

ES TWA : simple asphyxiant

TLV TWA : simple asphyxiant

Les simples asphyxiants sont des gaz qui, quand présents en fortes concentrations, réduisent la proportion d'oxygène en-dessous de celle nécessaire pour la respiration, la conscience et la vie ; i.e. perte de conscience, avec une mort par suffocation qui peut survenir rapidement dans une atmosphère déficiente en oxygène.

SOINS: La plupart des asphyxiants simples sont inodores et il y a peu de signes de l'entrée dans une atmosphère déficiente en oxygène. S'il y a le moindre doute, le taux d'oxygène peut être vérifié rapidement et simplement. Il peut de pas être approprié de recommander uniquement une exposition standard pour les asphyxiant simples alors qu'il est important de maintenir suffisamment d'oxygène. L'air normal contient 21% d'oxygène en volume, avec 18% étant considéré comme un minimum dans des conditions atmosphériques normales de pression pour maintenir la conscience / la vie. A des pressions significativement supérieures ou inférieures à la normale, un avis d'expert doit être recherché.

Pour la méthyléthylcétone :

Valeur seuil de l'odeur : Différentes valeurs signalées : 2 ppm et 4,8 ppm


Seuil de l'odeur : 2 ppm (détection) ; 5 ppm (reconnaissance) 25 ppm (reconnaissance facile) ; 300 ppm IRRITATION

On pense que des expositions égales ou inférieures à la TLV-TWA recommandée préviennent les effets systémiques nuisibles et minimisent les objections aux odeurs et aux irritations. En cas de synergie ou de potentialisation, un contrôle rigoureux de la toxine primaire (par exemple le n-hexane ou la méthylbutylcétone) est souhaitable et il convient d'envisager en outre de réduire les expositions à la butanone.

Facteur de Sécurité Olfactive (FSO)

FSO=28 (MÉTHYLÉTHYLÉTONE)

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôle d'ingénierie approprié	<p>Un échappement général est adéquat dans des conditions de fonctionnement normales. Si un risque de surexposition existe, porter un respirateur approuvé SAA. Un ajustement correct est essentiel pour obtenir une protection adéquate.</p> <p>Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et les lieux de stockage fermés.</p> <p>Les contaminants aériens générés dans les lieux de travail possède des vitesses 'd'échappement' différentes, qui à leurs tours, déterminent les vitesses de capture' de l'air frais circulant nécessaire pour retirer efficacement le contaminant.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Type de contaminant :</th> <th>Vitesse de l'air :</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>aérosols (libérés à faible vitesse dans une zone de génération importante)</td> <td>0.5-1 m/s</td> </tr> <tr> <td>Spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide)</td> <td>1-2,5 m/s (200-500 f/min)</td> </tr> </tbody> </table> <p>Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Minimum de l'intervalle</th> <th>Maximum de l'intervalle</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1: Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce</td> <td>1: Perturbation des courants d'air de la pièce</td> </tr> <tr> <td>2 : Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement</td> <td>2 : Contaminants à forte toxicité</td> </tr> <tr> <td>3 : Intermittent, faible production</td> <td>3 : Forte production, utilisation importante</td> </tr> <tr> <td>4 : Large hotte ou masse d'air importante en mouvement</td> <td>4 : Petite hotte – contrôle local uniquement.</td> </tr> </tbody> </table> <p>Une théorie simple montre que la vitesse de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vitesse diminue généralement avec la carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vitesse de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.</p>	Type de contaminant :	Vitesse de l'air :	aérosols (libérés à faible vitesse dans une zone de génération importante)	0.5-1 m/s	Spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide)	1-2,5 m/s (200-500 f/min)	Minimum de l'intervalle	Maximum de l'intervalle	1: Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce	1: Perturbation des courants d'air de la pièce	2 : Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement	2 : Contaminants à forte toxicité	3 : Intermittent, faible production	3 : Forte production, utilisation importante	4 : Large hotte ou masse d'air importante en mouvement	4 : Petite hotte – contrôle local uniquement.
	Type de contaminant :	Vitesse de l'air :															
aérosols (libérés à faible vitesse dans une zone de génération importante)	0.5-1 m/s																
Spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide)	1-2,5 m/s (200-500 f/min)																
Minimum de l'intervalle	Maximum de l'intervalle																
1: Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce	1: Perturbation des courants d'air de la pièce																
2 : Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement	2 : Contaminants à forte toxicité																
3 : Intermittent, faible production	3 : Forte production, utilisation importante																
4 : Large hotte ou masse d'air importante en mouvement	4 : Petite hotte – contrôle local uniquement.																
8.2.2. Protection Individuelle																	
Protection des yeux/du visage.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté. ▶ Masque chimique. ▶ Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent. NE mettez PAS des lentilles de contact. ▶ Masque chimique. Protection pour tout le visage. ▶ Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent. ▶ Lunettes contre les gaz à ajustage précis. 																
Protection de la peau	Voir protection Main ci-dessous																
Protection des mains / pieds	<p>Pas d'équipement particulier pour la manipulation de faibles quantités.</p> <p>SINON:</p> <p>Pour des expositions potentiellement modérées: Porter des gants de protection standard, e.g. gants légers en plastique.</p> <p>Pour des expositions potentiellement importantes: Porter des gants de protection chimique, eg. PVC et protège-chaussures de sécurité. Gants isothermes</p>																
Protection corporelle	Voir Autre protection ci-dessous																

419E Vernis de Tropicalisation Acrylique Premium (Aérosol)

Autres protections

Les vêtements isolés de la terre et portés par les opérateurs peuvent développer des charges statiques bien supérieures (jusqu'à 100 fois) à l'énergie d'allumage minimum pour de divers mélanges gaz-air inflammables. Ceci demeure vrai pour une large plage de matériaux de vêtements, y compris le coton. Eviter les niveaux de charge dangereux en vous assurant de la faible résistivité du matériau de surface le plus externe. BREThERICK: Handbook of Reactive Chemical Hazards.

Aucun équipement spécial est nécessaire lors de la manipulation de petites quantités.

SINON:

- ▶ Protections.
- ▶ Crème nettoyante.
- ▶ Unité de nettoyage pour les yeux.
- ▶ N'appliquez pas sur des surfaces chaudes.

Produit(s) recommandé(s)

INDEX DE SELECTION DES GANTS

La sélection des gants est basée sur une présentation modifiée du:

'Forsberg Clothing Performance Index'.

L(Les) effet(s) de la (des) substance(s) suivante(s) sont prises en compte dans la sélection générée par ordinateur.

419E Vernis de Tropicalisation Acrylique Premium (Aérosol)

Matériel	CPI
BUTYL	C
BUTYL/NEOPRENE	C
HYPALON	C
NATURAL RUBBER	C
NATURAL+NEOPRENE	C
NEOPRENE	C
NEOPRENE/NATURAL	C
NITRILE	C
NITRILE+PVC	C
PE	C
PE/EVAL/PE	C
PVA	C
PVC	C
SARANEX-23	C
TEFLON	C
VITON/BUTYL	C
VITON/NEOPRENE	C

* CPI - Index de Performance Chemwatch

A: Meilleure Sélection

B: Satisfaisant ; peut se dégrader après 4 heures d'immersion continue.

C: Choix Pauvre ou Dangereux pour d'autre qu'une immersion à court terme.

REMARQUE: Comme une série de facteurs influenceront la performance actuelle des gants, une sélection finale doit être basée sur l'observation détaillée -

* Quand les gants doivent être utilisés sur une base à court terme, peu fréquente ou temporaire, les facteurs tels que le 'touché' ou la commodité (e.g. disponibilité), peuvent orienter le choix des gants qui peuvent être sinon inadaptés suite à une utilisation à long terme ou fréquente. Un médecin qualifié devrait être consulté.

8.2.3. Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Voir section 12

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	incolore		
État Physique	gaz liquéfié	Densité relative (l'eau = 1)	0.91
Odeur	Pas Disponible	Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-allumage (°C)	>200
pH (comme fourni)	Pas Disponible	Température de décomposition	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (° C)	Pas Disponible	Viscosité (cSt)	>20.5
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	>80	Poids Moléculaire (g/mol)	Pas Disponible
Point d'éclair (°C)	-9	goût	Pas Disponible

419E Vernis de Tropicalisation Acrylique Premium (Aérosol)

Taux d'évaporation	Pas Disponible	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	Hautement inflammable.	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	10.6	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	1.6	Composé volatile (%vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	3.5	Groupe du Gaz	Pas Disponible
hydrosolubilité	partiellement miscible	pH en solution (%)	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	>2	VOC g/L	Pas Disponible
nanométrique Solubilité	Pas Disponible	Caractéristiques nanométrique particules	Pas Disponible
La taille des particules	Pas Disponible		

9.2. Autres informations

Pas Disponible

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Voir section 7.2
10.2. Stabilité chimique	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Températures élevées. ▸ Présence d'une flamme nue. ▸ Le produit est considéré comme stable. ▸ Une polymérisation à risque ne se produira pas.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7.2
10.4. Conditions à éviter	Voir section 7.2
10.5. Matières incompatibles	Voir section 7.2
10.6. Produits de décomposition dangereux	Voir section 5.3

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalé	<p>L'inhalation d'aérosols (brumes ou fumées), générés par le produit durant une manipulation normale, peut produire des effets toxiques, ceux-ci pouvant être fatals.</p> <p>Le produit n'est pas connu comme produisant des irritations respiratoires (tels que classifiées par les directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, une inhalation du produit, particulièrement durant des périodes prolongées, peut produire des désagréments respiratoires et occasionnellement, des détresses.</p> <p>L'inhalation de vapeur peut provoquer un vertige et une somnolence.</p> <p>Les effets principaux des esters sont des irritations, une stupeur et une insensibilité. Des maux de tête, des somnolences, des vertiges, un coma et des changements de comportement peuvent survenir. Les symptômes respiratoires peuvent inclure une irritation, un souffle court et rapide, une inflammation de la gorge, une bronchite, une inflammation des poumons et un œdème pulmonaire, quelquefois à retardement. Des nausées, diarrhées, et crampes sont observées. Les dommages au foie et aux reins peuvent provenir d'expositions massives.</p> <p>L'inhalation de gaz toxiques peut causer :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Des effets sur le Système nerveux central comprenant dépression, maux de tête, confusion, vertige, stupeurs, des tremblements et un coma ; ▸ Système respiratoire : tuméfactions importantes des poumons, souffle court et rapide, cornage et d'autres symptômes et arrêts respiratoires ; ▸ Au niveau du cœur : des défaillances, un battement cardiaque irrégulier et des arrêts cardiaques ; ▸ Gastro-intestinal : irritations, ulcères, nausées et vomissements (pouvant contenir du sang) et des douleurs abdominales. <p>A la suite d'une inhalation, les éthers engendrent léthargie et stupeurs. L'inhalation des éthers d'alkyles les plus bas conduit à des maux de tête, vertiges, faiblesses, un trouble de la vision, des engourdissements et un possible coma. Une faible pression artérielle, un pouls lent et des défaillances cardio-vasculaires peuvent être observés avec une irritation de la gorge, un souffle irrégulier, des œdèmes pulmonaires et des arrêts respiratoires. Nausée, vomissement et salivation peuvent être observés. Des décès ont été répertoriés et des convulsions et paralysies remarquées dans les cas graves. Des expositions massives peuvent causer des dommages au foie et aux reins.</p> <p>L'inhalation de fortes concentrations de gaz/vapeur provoque une irritation des poumons avec une toux et une nausée, une dépression du système nerveux central avec maux de tête et vertiges, ralentissement des réflexes, fatigue et incoordination.</p> <p>Le produit est fortement volatile et peut rapidement créer une atmosphère surchargée dans les espaces confinés ou non-ventilés. La vapeur est plus lourde que l'air et peut déplacer et remplacer l'air dans la zone de respiration, agissant comme un simple asphyxiant. Ceci peut survenir avec peut de signes d'alerte d'une surexposition.</p> <p>Les symptômes de l'asphyxie (suffocation) peuvent inclure un mal de tête, un vertige, un souffle court, une faiblesse musculaire, une somnolence et un tintement dans les oreilles. Si l'asphyxie progresse, il peut y avoir une nausée et un vomissement, d'autres faiblesses musculaires et une inconscience et, finalement, des convulsions, un coma et la mort. Les concentrations significatives de Gaz non-toxiques réduisent le niveau d'oxygène dans l'air. Quand le niveau d'oxygène dans l'air est réduit de 21 à 14 %, la pulsation cardiaque augmente et le volume et la fréquence de la respiration augmentent. Les facultés de maintien de l'attention et d'une pensée claire sont diminuées et la coordination musculaire est perturbée. Si l'oxygène décroît de 14 à 10 %, les jugements deviennent erronés, les blessures importantes ne causant plus de douleurs. L'exercice musculaire conduit rapidement à la fatigue. Une plus grande réduction jusqu'à 6 % peut produire des nausées et vomissements et la faculté de déplacement peut être perdue. Des dommages permanents au cerveau peuvent demeurer même après réanimation à de si faibles niveaux d'oxygène. En dessous de 6 %, la respiration s'effectue par secousses et des convulsions peuvent apparaître. L'inhalation d'un mélange ne contenant pas d'oxygène peut engendrer une inconscience à partir de la première respiration et la mort survient en quelques minutes.</p> <p>ATTENTION: Une mauvaise utilisation intentionnelle par concentration/inhalation des contenus peut être mortelle.</p> <p>L'exposition aiguë de l'homme à de fortes concentrations de méthyl éthyl cétone produit une irritation des yeux, du nez et de la gorge. Une exposition aiguë par inhalation provoque également une dépression du système nerveux, des maux de tête et des nausées. Des niveaux élevés de vapeur sont facilement détectés en raison de l'odeur, cependant une fatigue olfactive peut se produire, avec une perte d'avertissement pour l'exposition.</p>
--------	---

419E Vernis de Tropicalisation Acrylique Premium (Aérosol)

Ingestion	<p>L'ingestion d'éthers d'alkyl peut produire une stupeur, une vision floue, un mal de tête, un engourdissement et des irritations du nez et de la gorge. Des détresses respiratoires et une asphyxie peuvent survenir.</p> <p>Pas normalement un risque du à la forme physique du produit.</p> <p>Considérée comme une voie d'entrée improbable dans des environnements industriels/commerciaux.</p> <p>Une ingestion accidentelle de ce produit peut être dommageable pour la santé de l'individu.</p> <p>Une ingestion du liquide peut causer une aspiration dans les poumons avec le risque d'une pneumonie chimique ; des conséquences graves peuvent s'ensuivre. (ICSC13733)</p>
Contact avec la peau	<p>Une exposition répétée peut provoquer un craquement, un écaillage ou un dessèchement de la peau à la suite d'une manipulation et d'une utilisation normale.</p> <p>Un contact de la peau avec le matériau peut endommager la santé de l'individu ; des effets systémiques peuvent survenir après une absorption.</p> <p>Chez les humains exposés à la méthyl éthyl cétone, une inflammation de la peau a été signalée. L'expérimentation animale a montré que la méthyl éthyl cétone présente une toxicité aiguë élevée en cas d'exposition cutanée.</p> <p>Une vapeur en spray peut produire un désagrément.</p> <p>Les éthers d'alkyl peuvent faire contracter et déshydrater la peau, produisant des dermatoses. Une absorption peut provoquer des maux de tête, des pertes d'équilibre et une faiblesse du système nerveux central.</p> <p>Le coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit.</p> <p>Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.</p> <p>La vaporisation des liquides provoque un refroidissement rapide et un contact peut causer des brûlures de froid et des froidures.</p> <p>Il existe certaines preuves suggérant que ce produit puisse provoquer une inflammation moyenne de la peau survenant directement après le contact ou après une certaine période de temps. Une exposition répétée peut provoquer un eczéma de contact qui est caractérisée par des rougeurs, des tuméfactions et des ampoules.</p>
Yeux	<p>Pas considéré à risque en raison de la volatilité extrême du gaz.</p> <p>Un contact des yeux avec les éthers d'alkyle (vapeurs et liquides) peut produire une irritation, une rougeur et une décharge lacrymale.</p> <p>Il existe certaines preuves suggérant que ce produit puisse provoquer une irritation des yeux chez certaines personnes et des dommages aux yeux pendant 24 heures ou plus après l'instillation. Une inflammation importante peut s'ensuivre avec des rougeurs. Il peut y avoir des dommages à la cornée. A moins qu'un traitement prompt et adéquat, il peut s'ensuivre une perte permanente de la vision. La conjonctivite peut apparaître après des expositions répétées.</p>
Chronique	<p>Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.</p> <p>Un dommage important (perturbation fonctionnelle évidente ou changement morphologique qui peuvent avoir une signification toxicologique) est vraisemblablement provoqué par une exposition prolongée ou répétée. Comme règle, le produit crée, ou contient une substance qui produit des lésions importantes. Un tel dommage peut devenir apparent à la suite d'une application directe dans les études de toxicité sub-chronique (90 jours) ou à la suite de sub-aiguë (28 jours) ou à la suite des test de toxicité chroniques (2 ans).</p> <p>Il existe suffisamment de preuves pour établir une relation de cause à effet entre l'exposition de l'homme au matériel et un taux de fertilité diminué.</p> <p>Un contact cutané prolongé ou répété peut causer un assèchement avec des craquelures, une irritation et une dermatose possible.</p> <p>La principale source d'exposition au gaz sur le lieu de travail est l'inhalation.</p> <p>Les tests sur les animaux montrent que la méthyl éthyl cétone peut avoir de légers effets sur le système nerveux, le foie, les reins et le système respiratoire ; il peut également y avoir des effets sur le développement et une augmentation des anomalies congénitales. Cependant, les informations disponibles sur les effets à long terme de la méthyléthylcétone chez l'homme sont limitées et aucune information n'est disponible pour savoir si elle provoque une toxicité pour le développement ou la reproduction ou un cancer. Elle est généralement considérée comme peu toxique, mais elle est souvent utilisée en combinaison avec d'autres solvants, et les effets toxiques du mélange peuvent être plus importants qu'avec l'un ou l'autre solvant seul. Les combinaisons de n-hexane ou de méthyl n-butyl cétone avec du méthyl éthyl cétone peuvent augmenter le taux de neuropathie périphérique, un trouble progressif des nerfs des extrémités. Les combinaisons avec le chloroforme présentent également une augmentation de la toxicité.</p> <p>Une exposition chronique aux éthers d'alkyle peut conduire à une perte d'appétit, une soif excessive, une fatigue et une perte de poids.</p>

419E Vernis de Tropicalisation Acrylique Premium (Aérosol)	<table border="1"> <thead> <tr> <th>TOXICITÉ</th> <th>IRRITATION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Pas Disponible</td> <td>Pas Disponible</td> </tr> </tbody> </table>	TOXICITÉ	IRRITATION	Pas Disponible	Pas Disponible	<table border="1"> <thead> <tr> <th>TOXICITÉ</th> <th>IRRITATION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Pas Disponible</td> <td>Pas Disponible</td> </tr> </tbody> </table>	TOXICITÉ	IRRITATION	Pas Disponible	Pas Disponible										
TOXICITÉ	IRRITATION																			
Pas Disponible	Pas Disponible																			
TOXICITÉ	IRRITATION																			
Pas Disponible	Pas Disponible																			
diméthyl éther	<table border="1"> <thead> <tr> <th>TOXICITÉ</th> <th>IRRITATION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inhalation(Rat) LC50; >20000 ppm4h^[1]</td> <td>Pas Disponible</td> </tr> </tbody> </table>	TOXICITÉ	IRRITATION	Inhalation(Rat) LC50; >20000 ppm4h ^[1]	Pas Disponible	<table border="1"> <thead> <tr> <th>TOXICITÉ</th> <th>IRRITATION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>Pas Disponible</td> </tr> </tbody> </table>	TOXICITÉ	IRRITATION		Pas Disponible										
TOXICITÉ	IRRITATION																			
Inhalation(Rat) LC50; >20000 ppm4h ^[1]	Pas Disponible																			
TOXICITÉ	IRRITATION																			
	Pas Disponible																			
acétate de n-butyle	<table border="1"> <thead> <tr> <th>TOXICITÉ</th> <th>IRRITATION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Dermique(lapin) LD50: >14100 mg/kg^[2]</td> <td>Eye (human): 300 mg</td> </tr> <tr> <td>Inhalation(Rat) LC50; 0.74 mg/l4h^[2]</td> <td>Eye (rabbit): 20 mg (open)-SEVERE</td> </tr> <tr> <td>Oral(Rat) LD50; >3200 mg/kg^[2]</td> <td>Eye (rabbit): 20 mg/24h - moderate</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Peau: aucun effet nocif observé (non irritant)^[1]</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Skin (rabbit): 500 mg/24h-moderate</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant)^[1]</td> </tr> </tbody> </table>	TOXICITÉ	IRRITATION	Dermique(lapin) LD50: >14100 mg/kg ^[2]	Eye (human): 300 mg	Inhalation(Rat) LC50; 0.74 mg/l4h ^[2]	Eye (rabbit): 20 mg (open)-SEVERE	Oral(Rat) LD50; >3200 mg/kg ^[2]	Eye (rabbit): 20 mg/24h - moderate		Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]		Skin (rabbit): 500 mg/24h-moderate		Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]	<table border="1"> <thead> <tr> <th>TOXICITÉ</th> <th>IRRITATION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	TOXICITÉ	IRRITATION		
TOXICITÉ	IRRITATION																			
Dermique(lapin) LD50: >14100 mg/kg ^[2]	Eye (human): 300 mg																			
Inhalation(Rat) LC50; 0.74 mg/l4h ^[2]	Eye (rabbit): 20 mg (open)-SEVERE																			
Oral(Rat) LD50; >3200 mg/kg ^[2]	Eye (rabbit): 20 mg/24h - moderate																			
	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]																			
	Skin (rabbit): 500 mg/24h-moderate																			
	Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]																			
TOXICITÉ	IRRITATION																			
butanone; éthylméthylcétone	<table border="1"> <thead> <tr> <th>TOXICITÉ</th> <th>IRRITATION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Dermique(lapin) LD50: ~6400-8000 mg/kg^[2]</td> <td>Eye (human): 350 ppm -irritant</td> </tr> <tr> <td>Inhalation(Mouse) LC50; 32 mg/L4h^[2]</td> <td>Eye (rabbit): 80 mg - irritant</td> </tr> <tr> <td>Oral(Rat) LD50; 2054 mg/kg^[1]</td> <td>Skin (rabbit): 402 mg/24 hr - mild</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Skin (rabbit):13.78mg/24 hr open</td> </tr> </tbody> </table>	TOXICITÉ	IRRITATION	Dermique(lapin) LD50: ~6400-8000 mg/kg ^[2]	Eye (human): 350 ppm -irritant	Inhalation(Mouse) LC50; 32 mg/L4h ^[2]	Eye (rabbit): 80 mg - irritant	Oral(Rat) LD50; 2054 mg/kg ^[1]	Skin (rabbit): 402 mg/24 hr - mild		Skin (rabbit):13.78mg/24 hr open	<table border="1"> <thead> <tr> <th>TOXICITÉ</th> <th>IRRITATION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	TOXICITÉ	IRRITATION						
TOXICITÉ	IRRITATION																			
Dermique(lapin) LD50: ~6400-8000 mg/kg ^[2]	Eye (human): 350 ppm -irritant																			
Inhalation(Mouse) LC50; 32 mg/L4h ^[2]	Eye (rabbit): 80 mg - irritant																			
Oral(Rat) LD50; 2054 mg/kg ^[1]	Skin (rabbit): 402 mg/24 hr - mild																			
	Skin (rabbit):13.78mg/24 hr open																			
TOXICITÉ	IRRITATION																			

419E Vernis de Tropicalisation Acrylique Premium (Aérosol)

isobutyrate-d'isobutyle	TOXICITÉ	IRRITATION
	dermique (cochon d'inde) LD50: >8550 mg/kg ^[2] Oral(Rat) LD50; >2000 mg/kg ^[1]	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1] Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
3-(2,3-époxypropoxy)propyltriméthoxysilane	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique(lapin) LD50: 4247.9 mg/kg ^[2] Inhalation(Rat) LC50; >5.3 mg/l4h ^[1] Oral(Rat) LD50; >5350 mg/kg ^[1]	Pas Disponible
Légende:	1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de -. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques	

ACÉTATE DE N-BUTYLE	Le produit peut produire une importante irritation des yeux provoquant une inflammation importante. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites.		
419E Vernis de Tropicalisation Acrylique Premium (Aérosol) & BUTANONE; ÉTHYLMÉTHYLCÉTONE	La méthyléthylcétone (MEC) est considérée comme ayant un faible degré de toxicité ; cependant, la méthyléthylcétone est souvent utilisée en combinaison avec d'autres solvants et les effets toxiques du mélange peuvent être plus importants que ceux de l'un ou l'autre solvant seul. Les combinaisons de n-hexane avec la méthyléthylcétone et de méthyl-n-butylcétone avec la méthyléthylcétone montrent une augmentation de la neuropathie périphérique, un trouble progressif des nerfs des extrémités. Les combinaisons avec le chloroforme montrent également une augmentation de la toxicité		
ACÉTATE DE N-BUTYLE & BUTANONE; ÉTHYLMÉTHYLCÉTONE	Le produit peut causer une irritation de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écaillures et un épaississement de la peau.		
BUTANONE; ÉTHYLMÉTHYLCÉTONE & ISOBUTYRATE-D'ISOBUTYLE	Des symptômes de type asthmatique peuvent persister pendant des mois, voire des années, après la fin de l'exposition à la substance. Cela peut être dû à un état non allergique connu sous le nom de syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes (syndrome de Brooks) qui peut survenir à la suite d'une exposition à des niveaux élevés de composé très irritant. Les principaux critères de diagnostic du syndrome de Brooks comprennent l'absence de maladie respiratoire antérieure, chez un individu non atopique, avec apparition soudaine de symptômes persistants de type asthmatique dans les minutes ou les heures suivant une exposition documentée à l'irritant. Un schéma de flux d'air réversible, sur spirométrie, avec la présence d'une hyperréactivité bronchique modérée à sévère sur le test de provocation à la méthacholine et l'absence d'inflammation lymphocytaire minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères de diagnostic du syndrome de Brooks. Le syndrome de Brooks (ou l'asthme) à la suite d'une inhalation irritante est un trouble peu fréquent dont les taux sont liés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante. La bronchite industrielle, en revanche, est un trouble qui survient à la suite d'une exposition due à de fortes concentrations de substance irritante (souvent de nature particulière) et qui est complètement réversible après la fin de l'exposition. Ce trouble est caractérisé par une dyspnée, une toux et une production de mucus.		
toxicité aiguë	✗	Cancérogénicité	✗
Irritation / corrosion	✗	reproducteur	✗
Lésions oculaires graves / irritation	✓	STOT - exposition unique	✓
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	✗	STOT - exposition répétée	✗
Mutagénéité	✗	risque d'aspiration	✗

Légende: ✗ – Les données pas disponibles ou ne remplit pas les critères de classification
 ✓ – Données nécessaires à la classification disponible

11.2.1. Propriétés de perturbation du système endocrinien

Pas Disponible

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

419E Vernis de Tropicalisation Acrylique Premium (Aérosol)	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
diméthyl éther	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	48h	crustacés	>4400mg/L	2
	LC50	96h	Poisson	1783.04mg/l	2
	NOEC(ECx)	48h	crustacés	>4000mg/l	1
acétate de n-butyle	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50(ECx)	96h	Poisson	18mg/l	2
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	246mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	18mg/l	2
	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	48h	crustacés	32mg/l	1

419E Vernis de Tropicalisation Acrylique Premium (Aérosol)

butanone; éthylméthylcétone	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	NOEC(ECx)	48h	crustacés	68mg/l	2
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	1972mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	>324mg/L	4
	EC50	48h	crustacés	308mg/l	2
	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	>500mg/l	4

isobutyrate-d'isobutyle	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	NOEC(ECx)	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	4.7mg/l	2
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	12mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	12.5mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	55.8mg/l	2

3-(2,3-époxypropoxy)propyltriméthoxysilane	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	>420mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	473mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	4.9mg/l	2
	NOEC(ECx)	96h	Poisson	1.5mg/l	2
	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	250mg/l	2

Légende: *Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations écotoxicologiques - Toxicité aquatique 3. EPIWIN Suite V3.12 (QSAR) - Données de toxicité aquatique (estimées) 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis- Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration*

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

NE PAS PERMETTRE au produit d'entrer en contact avec les eaux de surface ou les zones intertidales en-dessous de la moyenne de la marque supérieure. Ne pas contaminer l'eau durant le nettoyage ou l'élimination de l'équipement de nettoyage.

Les déchets résultants de l'utilisation du produit doivent être éliminés sur un ou des sites approuvés.

Pour la méthyléthylcétone :

log Kow : 0,26-0,69

log Koc : 0,69

Koc : 34

Demi-vie (hr) air : 2,3

Demi-vie (h) H₂O eau de surface : 72-288

Henry's atm m³ /mol : 1.05E-05

BOD 5 : 1,5-2,24, 46%

COD : 2,2-2,31, 100%

ThOD : 2,44

FBC : 1

Dégradation dans l'environnement :

DÉGRADATION TERRESTRE : Des valeurs Koc mesurées de 29 et 34 ont été obtenues pour la méthyléthylcétone dans les loams limoneux. La méthyléthylcétone devrait avoir une très grande mobilité dans le sol. La volatilisation de la méthyléthylcétone à partir des surfaces de sol sec est attendue sur la base d'une pression de vapeur expérimentale de 91 mm Hg à 25°C. La volatilisation à partir des surfaces de sol humide est également attendue étant donné la constante mesurée de la loi de Henry de 4,7x10⁻⁵ atm-cu m/mole. La demi-vie de volatilisation de la méthyléthylcétone à partir de limon et de loams sableux a été mesurée à 4,9 jours. La méthyléthylcétone devrait se biodégrader dans des conditions aérobies et anaérobies, comme l'indiquent de nombreux tests de dépistage.

DÉGRADATION AQUATIQUE : sur la base des valeurs Koc, la méthyléthylcétone ne devrait pas s'adsorber sur les solides en suspension et les sédiments dans l'eau. La méthyléthylcétone devrait se volatiliser à partir de la surface de l'eau sur la base de la constante mesurée de la loi de Henry. Les demi-vies estimées pour une rivière modèle et un lac modèle sont respectivement de 19 et 197 heures. La biodégradation de ce composé devrait se faire sur la base de nombreux tests de dépistage. Une valeur du FBC estimée à 1, sur la base d'un log Kow expérimental de 0,29, suggère que la bioconcentration dans les organismes aquatiques est faible.

DÉGRADATION ATMOSPHÉRIQUE : Selon un modèle de répartition gaz/particules des composés organiques semi-volatils dans l'atmosphère, la méthyléthylcétone, qui a une pression de vapeur expérimentale de 91 mm Hg à 25°C, n'existera que sous forme de vapeur dans l'atmosphère ambiante. La méthyléthylcétone en phase vapeur est dégradée dans l'atmosphère par réaction avec des radicaux hydroxyles produits par voie photochimique ; la demi-vie de cette réaction dans l'air est estimée à environ 14 jours. La méthyléthylcétone devrait également subir une photodécomposition dans l'atmosphère par la lumière naturelle du soleil. La dégradation photochimique de la méthyléthylcétone par la lumière naturelle du soleil devrait se produire à un taux d'environ 1/5 de la vitesse de dégradation par les radicaux hydroxyles produits par voie photochimique.

Écotoxicité :

CL50 (24 h) pour les poissons : crapet arlequin (*Lepomis macrochirus*) 1690-5640 mg/l ; guppy (*Lebistes reticulatus*) 5700 mg/l ; poisson rouge (*Carassius auratus*) >5000 mg/l

CL50 (96 h) pour les poissons : tête-de-boule (*Pimephales promelas*) 3200 mg/l ; crapet-soleil (*Lepomis macrochirus*) 4467 mg/l ; gambusie (*Gambusia affinis*) 5600 mg/l

CL50 (48 h) *Daphnia magna*: <520-1382 mg/l

CL50 (24 h) *Daphnia magna*: 8890 mg/l

CL 50 (24 h) *Artémie*(*Artemia salina*): 1950 mg/l

Pour les cétones : Les cétones, à moins qu'elles ne soient des cétones alpha, bêta-insaturées, peuvent être considérées comme des composés de narcose ou de toxicité de base.

Devenir aquatique : L'hydrolyse des cétones dans l'eau n'est thermodynamiquement favorable que pour les cétones de faible poids moléculaire. Les réactions avec l'eau sont réversibles sans changement permanent de la structure du substrat cétonique. Les cétones sont stables dans l'eau dans les conditions environnementales ambiantes. Lorsque le pH est supérieur à 10, il peut se produire des réactions de condensation qui donnent des produits de poids moléculaire plus élevé. Dans les conditions ambiantes de température, de pH et de faible concentration, ces réactions de condensation sont défavorables. D'après ses réactions dans l'air, il semble probable que les cétones subissent une photolyse dans l'eau.

Devenir terrestre : Il est probable que les cétones soient biodégradées par les micro-organismes dans le sol et l'eau.

Ecotoxicité : Il est peu probable que les cétones se bioconcentrent ou se bioamplifient.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant

Persistance: Eau/Sol

Persistance: Air

Suite...

419E Vernis de Tropicalisation Acrylique Premium (Aérosol)

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: Air
diméthyl éther	BAS	BAS
acétate de n-butyle	BAS	BAS
butanone; éthylméthylcétone	BAS (La demi-vie = 14 journées)	BAS (La demi-vie = 26.75 journées)
isobutyrate-d'isobutyle	BAS	BAS
3-(2,3-époxypropoxy)propyltriméthoxysilane	HAUT	HAUT

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
diméthyl éther	BAS (LogKOW = 0.1)
acétate de n-butyle	BAS (BCF = 14)
butanone; éthylméthylcétone	BAS (LogKOW = 0.29)
isobutyrate-d'isobutyle	BAS (LogKOW = 2.6816)
3-(2,3-époxypropoxy)propyltriméthoxysilane	BAS (LogKOW = -0.9152)

12.4. Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
diméthyl éther	HAUT (KOC = 1.292)
acétate de n-butyle	BAS (KOC = 20.86)
butanone; éthylméthylcétone	MOYEN (KOC = 3.827)
isobutyrate-d'isobutyle	BAS (KOC = 53.31)
3-(2,3-époxypropoxy)propyltriméthoxysilane	BAS (KOC = 90.22)

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

	P	B	T
Des données disponibles	non disponible	non disponible	non disponible
PBT	✘	✘	✘
vPvB	✘	✘	✘
Critères PBT remplis?	non		
vPvB	non		

12.6. Propriétés de perturbation du système endocrinien

Pas Disponible

12.7. Autres effets néfastes

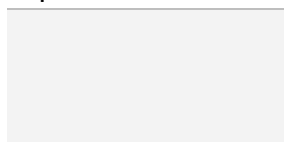
SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit / emballage	NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau. Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination. Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en compte de manière prioritaire. En cas de doute, contacter l'autorité responsable. <ul style="list-style-type: none"> ▶ Consulter l'autorité locale de traitement des déchets pour un traitement. ▶ Vider le contenu des bombes d'aérosols endommagés dans un site approuvé. ▶ Permettre à de petites quantités de s'évaporer. ▶ NE PAS incinérer ou percer les bombes d'aérosols.
Options de traitement des déchets	Pas Disponible
Options d'élimination par les égouts	Pas Disponible

SECTION 14 Informations relatives au transport

Étiquettes nécessaires



Transport par terre (ADR-RID)

Suite...

419E Vernis de Tropicalisation Acrylique Premium (Aérosol)

14.1. Numéro ONU	1950	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	AÉROSOLS	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	classe	2.1
	Risque Secondaire	Sans Objet
14.4. Groupe d'emballage	Sans Objet	
14.5. Dangers pour l'environnement	Sans Objet	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Identification du risque (Kemler)	Sans Objet
	Code de classification	5F
	Etiquette de danger	2.1
	Dispositions particulières	190 327 344 625
	quantité limitée	1 L
	Code tunnel de restriction	2 (D)

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR)

14.1. Numéro ONU	1950	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	AÉROSOLS	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe ICAO/IATA	2.1
	Sous-risque ICAO/IATA	Sans Objet
	Code ERG	10L
14.4. Groupe d'emballage	Sans Objet	
14.5. Dangers pour l'environnement	Sans Objet	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions particulières	A145 A167 A802
	Instructions d'emballage pour cargo uniquement	203
	Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement	150 kg
	Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers	203
	Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	75 kg
	Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison	Y203
	Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	30 kg G

Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee)

14.1. Numéro ONU	1950	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	AÉROSOLS	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe IMDG	2.1
	IMDG Sous-risque	Sans Objet
14.4. Groupe d'emballage	Sans Objet	
14.5. Dangers pour l'environnement	Sans Objet	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	N° EMS	F-D , S-U
	Dispositions particulières	63 190 277 327 344 381 959
	Quantités limitées	1000 ml

Le transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU	1950	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	AÉROSOLS	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	2.1	Sans Objet
14.4. Groupe d'emballage	Sans Objet	
14.5. Dangers pour l'environnement	Sans Objet	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Code de classification	5F
	Dispositions particulières	190; 327; 344; 625

419E Vernis de Tropicalisation Acrylique Premium (Aérosol)

Quantités Limitées	1 L
Équipement requis	PP, EX, A
Feu cônes nombre	1

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans Objet

14.8. Transport en vrac conformément à l'annexe V et MARPOL Code IMSBC

Nom du produit	Grouper
diméthyl éther	Pas Disponible
acétate de n-butyle	Pas Disponible
butanone; éthylméthylcétone	Pas Disponible
isobutyrate-d'isobutyle	Pas Disponible
3-(2,3-époxypropoxy)propyltriméthoxysilane	Pas Disponible

14.9. Transport en vrac conformément aux dispositions du Code ICG

Nom du produit	Type de navire
diméthyl éther	Pas Disponible
acétate de n-butyle	Pas Disponible
butanone; éthylméthylcétone	Pas Disponible
isobutyrate-d'isobutyle	Pas Disponible
3-(2,3-époxypropoxy)propyltriméthoxysilane	Pas Disponible

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

diméthyl éther Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques
Inventaire européen CE
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME
L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N ° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI

Règlement REACH (CE) n ° 1907/2006 de l'UE - Annexe XVII - Restrictions à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances, mélanges et articles dangereux
UE Liste récapitulative des indicatifs Valeurs limites d'exposition (VLIIEP)
Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

acétate de n-butyle Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques
Inventaire européen CE
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME
L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N ° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI

Règlement REACH (CE) n ° 1907/2006 de l'UE - Annexe XVII - Restrictions à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances, mélanges et articles dangereux
UE Liste récapitulative des indicatifs Valeurs limites d'exposition (VLIIEP)
Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

butanone; éthylméthylcétone Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques
Inventaire européen CE
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME
L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N ° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI

Règlement REACH (CE) n ° 1907/2006 de l'UE - Annexe XVII - Restrictions à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances, mélanges et articles dangereux
UE Liste récapitulative des indicatifs Valeurs limites d'exposition (VLIIEP)
Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)
UNION européenne Agence Européenne des produits Chimiques (ECHA) Plan d'Action continu Communautaire (CoRAP) Liste des Substances

isobutyrate-d'isobutyle Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques
Inventaire européen CE

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

3-(2,3-époxypropoxy)propyltriméthoxysilane Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques
Inventaire européen CE

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la législation européenne suivante et de ses adaptations - dans la mesure applicable - : les directives 98/24 / CE, - 92/85 / CEE, - 94/33 / CE, - 2008/98 / CE, - 2010/75 / UE; Règlement (UE) 2020/878; Règlement (CE) n ° 1272/2008 mis à jour par ATPs.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance ou le mélange.

état de l'inventaire national

Inventaire national	Statut
Australie - AIIC / Australie non-utilisation industrielle	Oui

419E Vernis de Tropicalisation Acrylique Premium (Aérosol)

Inventaire national	Statut
Canada - DSL	Oui
Canada - NDSL	Non (diméthyl éther; acétate de n-butyle; butanone; éthylméthylcétone; isobutyrate-d'isobutyle; 3-(2,3-époxypropoxy)propyltriméthoxysilane)
Chine - IECSC	Oui
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Oui
Japon - ENCS	Oui
Corée - KECI	Oui
New Zealand - NZIoC	Oui
Philippines - PICCS	Oui
É.-U.A. - TSCA	Oui
Taiwan - TCSI	Oui
Mexico - INSQ	Non (3-(2,3-époxypropoxy)propyltriméthoxysilane)
Vietnam - NCI	Oui
Russie - FBEPH	Oui
Légende:	<i>Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients énumérés ci-CAS ne sont pas sur l'inventaire et ne sont pas exempts d'(voir ingrédients spécifiques entre parenthèses)</i>

SECTION 16 Autres informations

date de révision	07/07/2021
date initiale	21/11/2018

Codes pleins de risques de texte et de danger

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H261	Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H360D	Peut nuire au fœtus.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

autres informations

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants :

EN 166 - Protection individuelle des yeux

EN 340 - Vêtements de protection

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.

EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques

EN 133 - Protection individuelle pour la respiration

Définitions et abréviations

PC—TWA : Concentration autorisée - moyenne pondérée dans le temps

PC-STEL : Concentration autorisée - Limite d'exposition à court terme

IARC : Centre international de recherche sur le cancer

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes gouvernementaux

STEL : Limite d'exposition à court terme

TEEL : Limites d'exposition d'urgence temporaire

IDLH : Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé

FSO : Facteur de sécurité olfactive

DSENO : Dose sans effet nocif observé

DMENO : Dose minimale avec effet nocif observé

TLV : Valeur limite seuil

LOD : Limite de détection

OTV : Valeur de seuil olfactif

FBC : Facteurs de bioconcentration

IBE : Indice biologique d'exposition

Raison du Changement

A-2.00 - Mise à jour des ingrédients chimiques en fonction des nouvelles informations du fournisseur.